COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er MARS 2014

Présents,

Le Maire : Guy DEMOLIS
La secrétaire de mairie Martine BRAND
L'adjoint en charge de l'urbanisme Denis BRUNET
L'adjoint en charge du scolaire : Bernard SAILLANT
L'adjoint en charge des bâtiments Gilbert HENRY
L'adjoint en charge des travaux et de la voirie Serge CHAMOT

Mmes les conseillères municipales : Sandrine BOCHET, Jocelyne BORNE, Véronique GUILLAUME. Maryline ROSSET

MM. les conseillers municipaux : Olivier CHAMOT, Jean-Marc MERLIN, Serge RAGAZZONI, Thierry TISSOT, Serge YAKOVLEFF

Absents: MM. Gérard CHAMOT

Assistaient également à la réunion: MM. Mickaël BAFCOP, Dominique CARRIER, Jean-Claude CHARTRES, Sébastien PACCARD, Magali STEICHEN, Rachel TERRY, Emmanuel TISSOT

Le maire ouvre la séance à 9H30 souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants (élus et prétendants au prochaines élections municipales).

SIGNATURE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SA MONT-BLANC

L'assemblée est informée que conformément à la décision prise lors de la dernière séance, le maire, Guy DEMOLIS et l'adjoint en charge des bâtiments, Gilbert HENRY ont reçu les responsables de la SA Mont-Blanc et régularisé en la forme administrative le bail emphytéotique qui permettra de lancer dès ce printemps la construction du Côteau de Menthonay, un programme de 12 logements à loyer modéré.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Après l'installation de 3 containers semi-enterrés au chef-lieu, près du « Menthonay », 3 nouveaux containers semi-enterrés ont été installés par l'entreprise BRAND sur la plateforme de tri sélectif de Chez Trosset; les deux moloks récupérés, verre et plastiques, ont été déplacés sur le hameau des Margolliets.

Le maire informe l'assemblée que la CCPC est disposée à mettre à disposition un container à vêtements sur le chef-lieu.

Il est également envisagé d'organiser en lien avec la CCPC une journée nettoyage de printemps, M. Serge RAGAZZONI se propose pour coordonner l'opération.

Dans le cadre du Contrat Global de Développement Usses et Bornes et en prolongement des Jardins de la Haute-Savoie, il est proposé de planter un cerisier du Japon.

Jocelyne BORNE qui représente la commune au sein de cette structure, propose de le planter à la place de la défunte aubépine près de la Croix des Bornes.

Il est proposé d'acheter deux arbres supplémentaires à planter à un endroit à définir (Saint Roch, Cimetière, Agorespace...).

AMENAGEMENT DE L'APPARTEMENT RESIDENCE DU PRESBYTERE

La réfection de l'appartement T3 du 1^{er} étage de l'ancien presbytère est en cours.

Réfection des peintures (Biaggini)
changement des fenêtres (Tissot)
agencement de la cuisine (Bossez)
chauffage électrique (CGE)
plomberie sanitaire (Tissot)
7.188 €
8.418 €
4.556 €
715 €

TOTAL 24.000 € HT soit 28.800 TTC

Compte tenu des travaux effectués, il est proposé de fixer le loyer mensuel à 600 € hors charges. La location pourra être effective à partir du 1^{er} avril 2014.

M. HENRY confirme qu'un jeune couple, avec deux enfants, est intéressé ; en conséquence, le conseil municipal charge le maire de préparer le bail pour le 1^{er} avril.

LE BISTROT

Suite à la liquidation de la Sarl Sac de Vin (Mme MASSON), le tribunal de commerce doit prochainement statuer sur l'attribution du fonds de commerce à l'offre la mieux disante, à savoir celle de Mme Maryline SUBLET.

En conséquence, il conviendra de procéder au renouvellement du bail commercial avec la nouvelle exploitante.

RASSEMBLEMENT DES MENTHONNEX

Il est rappelé que la famille « Menthonnex » organise une cousinade sur la terre de ses ancêtres le 8 juin. Environ une centaine de personnes sont attendus à l'Auberge des Bornes le dimanche de Pentecôte.

A cette occasion, le maire propose d'organiser, en fin de matinée, un vin d'honneur sur la place du village.

URBANISME

L'adjoint à l'urbanisme, Denis BRUNET, présente les dossiers en cours :

Déclaration Préalable

- M. Mme DUBOUCHET Emmanuel pour la création d'un chemin d'accès et la pose d'une clôture sur leur propriété de La Rippaz.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DU SYANE

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de régulariser les décomptes définitifs des travaux du SYANE au titre des programmes de 2011 et 2012 effectués sur les secteurs de Sac de Vin, Tracafond, La Reculaz ainsi que Chez Bonier.

Au titre du programme 2011, l'investissement s'élève à 561.638,36 € ; la quote par communale s'élevant à 303.433,47 € remboursable en 15 annuités.

Au titre du programme 2012, l'investissement s'élève à 163.165,40 € ; la quote part communale s'élevant à 78.850,53 € remboursable en 15 annuités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide ces deux décomptes ainsi que le tableau des annuités.

BUDGET PRIMITIF 2014

Le maire et la secrétaire de mairie présentent à l'assemblée, qui l'approuve à l'unanimité, un budget prévisionnel détaillé validé par l'agent comptable du Trésor Public.

Le montant des recettes et des dépenses de fonctionnement s'équilibre 991.000,91 € avec un transfert de 507.327,63 € en investissement.

Recettes de fonctionnement

Excédent 2013	340.600,91 €
Atténuation de charges	2.000,00€
Produits des services	5.000,00€
Impôts et taxes	134.000,00 €
Dotations et subventions	473.800,00 €
Produits de gestion	35.600,00 €
Total	991.000,91 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	144.350,00 €
Charges de personnel	135.170,00 €
Atténuation de charges	20.000,00 €
Dépenses imprévues	10.000,00€
Autres charges de gestion	44.500,00 €
Charges financières	33.500,00 €
Annulation de titres	3.500,00 €
Dotation aux amortissements	92.653,28 €
Virement à la section d'invest.	507.327,63 €
Total	991.000,91 €

Recettes d'investissement

Total	1.354.005,98 €
Virement de la section d'invest.	507.327,63 €
Amortissement trx syane	92.653,28 €
Emprunt syane	303.433,47 €
Subventions d'investissement	211.000,00 €
Dotations et réserves	239.591,60 €

Dépenses d'investissement

3,07€
9,60€
0,00€
0,00€
3,47 €
,00€

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Budget Primitif 2014

 Résultat antérieur
 9209.35 €

 Recettes
 500.00 €

 Dépenses
 9709.35 €

ETAT DE LA DETTE

Organisme	Capital restant dû	Annuite
Crédit Agricole	128.241 €	24.696 €
SYANE	1.110.537 €	117.956 €
TOTAL	1.238.778 €	142.642€

FISCALITE

Taxe d'habitation :5.74 %Taxe sur le Foncier Bâti :3,72 %Taxe sur le Foncier Non Bâti23.09 %Contribution Foncière d'entreprises8,42 %

Sur proposition du Maire, il est décidé de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir le même taux d'imposition que les années précédentes.

Le maire confirme à l'assemblée que durant toutes ces années la commune n'a pas eu recours à l'emprunt (hors trésorerie) pour financer ses opérations propres.

Seuls les investissements réalisés par le Syane font l'objet de remboursement d'annuités sur la quote part de financement incombant à la commune.

A noter que durant le dernier mandat, la commune a considérablement enrichi son patrimoine avec l'acquisition (sans recours à l'emprunt) de la propriété Duret, des locaux de la boulangerie et de plus de 2 hectares de foncier dont 16.000 m2 situés en zone d'urbanisation future.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le maire, Guy DEMOLIS, confirme son intention de briguer un 5° mandat et procède à un tour de table afin que chaque élu puisse livrer son sentiment sur le déroulement de la mandature écoulée et connaître officiellement les intentions de chacun pour la suite.

Au vu de la richesse de l'expérience et du travail accompli, il en résulte un satisfecit unanime.

Néanmoins 8 élus sortants confirment qu'ils ne souhaitent pas renouveler leur mandat et ainsi de permettre de renouveler l'équipe :

- Denis BRUNET élu depuis 1989
- Gilbert HENRY élu depuis 1989
- J. Marc MERLIN élu depuis 1995
- Gérard CHAMOT élu depuis 2001
- Véronique GUILLAUME élue depuis 2001
- Thierry TISSOT élu depuis 2008
- Maryline ROSSET élue depuis 2008
- Serge YAKOVLEFF élu depuis 2008

Le maire remercie chaleureusement l'ensemble de ces personnes pour leur fructueuse collaboration tout au long de ces années, dans un climat de confiance qui a permis de concrétiser de belles réalisations pour Menthonnex et ses générations futures.

DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 1er MARS 2014

2013-03-001	Affectation des résultats 2013 – Budget général
2013-03-002	Affectation des résultats 2013 – Service Public d'Assainissement
2013-03-003	Approbation du budget primitif 2014
2013-03-004	Approbation du budget primitif 2014 – Service Public d'Assainissement
2013-03-005	Vote des quatre taxes
2013-03-006	SYANE – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunications Poste de Sac de Vin – Tranche 3
2013-03-007	SYANE – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de réseaux de télécommunications - Chez Bonier

La séance est levée à 12H

Le Secrétaire, Denis BRUNET Le Maire, Guy DEMOLIS